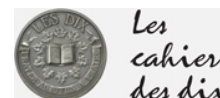


Les Cahiers des Dix



Deux précieux manuscrits

Olivier Maurault, P.S.S., P.A.

Numéro 28, 1963

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1079837ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1079837ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Maurault, O. (1963). Deux précieux manuscrits. *Les Cahiers des Dix*, (28), 33–42.
<https://doi.org/10.7202/1079837ar>

Deux précieux manuscrits

Par OLIVIER MAURALT, P.S.S., P.A.

Il arrive parfois aux écrivains de préparer certains travaux destinés à être publiés que, pour une raison ou pour une autre, ils sont obligés de garder pour eux-mêmes. La postérité n'y perd pas toujours. Parfois cependant on regrette que ces études soient restées inconnues.

En voici deux exemples mélancoliques sur Jeanne Le Ber et Marguerite Bourgeoys.



On sait avec quelle énergie la Société historique de Montréal publia pendant un temps des « Mémoires » qui sont aujourd'hui entre les mains des historiens. Mentionnons entre autres la reproduction de la célèbre brochure de 1643 qui justifiait la fondation de Ville-Marie : *Les véritables motifs*. Dans le monde entier, il ne restait que quatre exemplaires de l'édition originale. Montréal n'en possédait aucun, lacune comblée depuis. N'oublions pas les *Annales* de la Soeur Morin dont les pages essentielles furent mises à la disposition du public avec des annotations. Faute de fonds, faute aussi peut-être d'un intérêt soutenu de la part d'un vaste public, cette entreprise s'effaissa bientôt. Ainsi, pendant quelques années, la Société étudia l'impression du *Premier Registre de la paroisse Notre-Dame* dont toutes les pages contiennent des renseignements; le projet s'avéra très dispendieux et ce sont les « Dix », assistés de différentes façons, qui se chargèrent à la fin de cette tâche.

Pendant, il restait dans notre ville d'autres manuscrits à éditer. Ils contenaient des renseignements de première main sur l'histoire intime de la Ville-Marie primitive. Des historiens les ignoraient, d'autres les découvraient et les consultaient, les citaient copieusement.

Parmi les principaux qui n'ont pas encore vu le grand jour, il faut en souligner deux qui appartiennent à la Congrégation de Notre-Dame et qui reposent au bureau Marguerite Bourgeoys de cette institution. Naturellement, ils sont accessibles et on en permet continuellement la consultation. Mais ceux qui les connaissent aspirent au jour où on les imprimera enfin avec tout le soin qu'il faut. Ils le méritent largement par leur valeur, leur perfection même; et aussi parce qu'ils sont la source de nos connaissances sur deux grands personnages de l'époque : Jeanne Le Ber et Marguerite Bourgeoys. Inutile d'ajouter qu'ils fournissent en même temps des bribes historiques précieuses pour l'histoire générale de Montréal.

JEANNE LE BER

En premier lieu, voici la biographie de Jeanne Le Ber par M. Vachon de Belmont. Sauf dans les cercles d'érudits, on ne connaît plus guère ce Sulpicien des premières heures qui vint au pays en 1680, l'année même où la recluse s'enfermait dans une chambre de la maison de ses parents. M. de Belmont fut ordonné prêtre le 14 septembre 1681. Il comptait cinquante et une années de vie sacerdotale lorsqu'il mourut le 22 mai 1732. Par les oeuvres, il fut l'un des géants de cette première époque. En qualité de supérieur du Séminaire, il gouverna les Sulpiciens pendant un peu plus de trente ans. Le narré de ses travaux exigerait bien des pages. Son nom reste attaché en particulier à la construction du fort de la Montagne pour les Iroquois catholiques et à l'érection d'une chapelle. Il possédait quelques-unes des bonnes qualités de l'écrivain, il était certainement cultivé et l'on savait recourir à lui dans les occasions solennelles. Il rédigea aussi une première histoire de Ville-Marie que l'on ne saurait négliger.

C'est dire qu'il fut un contemporain de Jeanne Le Ber et ainsi un témoin de sa vie. Ajoutons que M. François Séguenot, son directeur et son confesseur, était également un Sulpicien, habitant parfois le Séminaire et y venant continuellement. Par lui, M. de Belmont put ainsi obtenir la communication de secrets précieux; non pas de ceux qui sont couverts par le silence qui accompagne l'accusation des fautes, bien sûr, mais de ceux qui ont trait à la spiritualité et aux innombrables détails qui peuvent se révéler. Quand il écrit, il nous exprime enfin le sentiment de ses confrères sur une aventure spiri-

tuelle unique au Canada. Et, en particulier, de M. Dollier de Casson qui, plein de curiosité, voulut un jour questionner Jeanne et se renseigner sur les fondements et l'exercice de sa vocation.

Naturellement, il serait vain d'espérer de M. de Belmont un ouvrage semblable à ceux que nous voyons naître de nos jours, avec des notes et tout un appareil historique, comprenant un Index, une bibliographie. On écrivait alors plus simplement. Son récit, il le composa durant les huit années qui suivirent la mort de Jeanne. Il l'adressa en 1722 à Maurice Le Peltier, abbé de Saint-Aubin, fils du ministre du même nom. Ce destinataire occupait déjà sans doute un poste important puisque, quelques années plus tard, il succédait à M. Lechassier et devenait supérieur général de l'ordre. Le manuscrit portait le titre général suivant : *Eloges de quelques personnes mortes en odeur de sainteté à Montréal, en Canada*. Il comprenait en premier lieu la biographie de Jeanne Le Ber; la deuxième partie exposait les maximes spirituelles de Marguerite Bourgeoys; suivait ensuite un abrégé de la vie d'une Indienne convertie. L'auteur voulait rendre justice à ces personnes; en plus, il escomptait d'une publication possible quelques fonds qui lui permettraient de secourir les victimes d'une conflagration qui avait ravagé Montréal. Il était probablement à bout de ressources ce prêtre qui avait consacré toute une fortune personnelle, qui paraît considérable, aux oeuvres de Ville-Marie.

Son épître dédicatoire était pleine d'humilité. Des livres de piété viendront devant vous en foule, disait-il à l'abbé de Saint-Aubin, « pour obtenir l'honneur de paroître dans le monde comme quelque chose de consacré à votre nom. » Et j'espère, continuait-il, « que vous souffrirez plus patiemment qu'un vieux inconnu, qui a oublié presque sa Langue naturelle à cathéchiser les Iroquois, ose vous présenter un ouvrage. » S'excusant ainsi de ses défaillances, M. de Belmont ne se décourage pas pour le motif suivant : « Le goût de rareté Etrangère quont les choses d'un autre monde, peut quelque fois plaire et piquer la curiosité de certains esprits. » Et c'est dire qu'il compte que les Français de son époque trouveront dans ses écrits une nouveauté piquante et pour ainsi dire la magie de l'exotisme.

Il insistera particulièrement auprès de son correspondant sur la sainteté de Jeanne Le Ber qui fut « anachorete-recluse » et à laquelle il consacre le meilleur de son effort littéraire; il savait sans doute que

d'autres auteurs avaient travaillé à une biographie de Marguerite Bourgeoys. « La vie de Mademoiselle Le Ber, disait-il, fait voir que ce nouveau monde est encore assez favorisé de Dieu pour produire des nouveautés en fait de sainteté, et qu'il a voulu faire en l'Amérique septentrionale, en mademoiselle Le Ber ce qu'il a fait en l'Amérique méridionale en la personne de S^rte Rose de Lima; mais peut-Estre d'une manière plus cachée, qui se manifestera un jour. » Il ne presse pas indûment son correspondant de publier le manuscrit car il a le sentiment de n'avoir pas travaillé inutilement. « . . . J'auray la consolation à la fin de ma vie, dit-il, d'avoir rendu ce service au Montreal, à qui Dieu m'a donné, de vous avoir fait connaître ses saints, et leur patrie dans un temps où il a un grand besoin de protection », car un incendie vient de ravager les deux tiers des maisons. Si, au contraire, son oeuvre reçoit un accueil favorable, « je le devray, dit-il, uniquement à votre piété pour les choses saintes. » Et il signe : Votre très humble et très Obéissant serviteur, Belmont, vicaire Général de Monseigneur l'Evêque de Québec. »

D'autre part, ce Sulpicien de grande expérience se porte garant de la sainteté de ses héroïnes. Il l'affirme avec netteté : « Mademoiselle Le Ber et La soeur Bourgeois sont les deux premiers et plus précieux ornements de la Congrégation de notre Dame de Montreal. Dieu a permis qu'elles aient mené dans la même maison, dans le même temps et avec la même sainteté et innocence Deux vies Extérieurement bien différentes. Lune, la vie contemplative de Madeleine et l'autre la vie active de Marthe. » Naturellement, il n'est pas donné à l'homme de voir la conscience de son frère, mais qui douterait « que les saintes dispositions de l'intérieur fussent toujours l'esprit qui donne le mouvement aux Fonctions Extérieures » ?

Evidemment, ce manuscrit de M. Vachon de Belmont constitue un document de première main et qui fait autorité sur la recluse du Canada. Il fait autorité sur les faits extérieurs et sur la spiritualité. Il est l'oeuvre d'un prêtre âgé, et qui a de l'expérience dans la conduite et dans l'appréciation des âmes. A jamais, il restera le fondement de nos connaissances sur Jeanne Le Ber. Tous les historiens de cette dernière se sont plus à lui rendre hommage à l'envie et à le citer abondamment. A lui rendre justice. S'il n'existait pas, qui pourrait reconstituer cette grande aventure spirituelle des premiers temps de Ville-Marie ?

Malheureusement, pour des raisons que l'on ignore, l'abbé de Saint-Aubin ne publia pas le manuscrit. Aucun éditeur ensuite, pendant près de trois siècles, n'eut le souci de combler cette lacune. Mais pendant que les années s'écoulaient ainsi, il se produisait un autre fait extraordinaire : comme les vins qui vieillissent, cet écrit acquérait une saveur incomparable. Mais que seuls, semble-t-il, peuvent goûter pleinement les linguistes, les grammairiens, les amateurs des questions de syntaxe. M. Vachon de Belmont se servait, semble-t-il, de la langue française, telle qu'on l'écrivait avant Pascal, Racine, les grands réformateurs du XVII^e siècle. Il a peut-être subi un peu leur influence, mais superficiellement pour ainsi dire et pas à fond. Marguerite Bourgeoys se servait d'un langage qui ressemble à celui-là. On a pensé parfois qu'elle n'avait pas fait d'études approfondies. Mais en lisant M. de Belmont, on se rend compte que cette manière d'écrire était assez générale; car lui, pour devenir prêtre de Saint-Sulpice et pour diriger le séminaire de Montréal, et pour prononcer des oraisons funèbres, avait certainement suivi les cours de maîtres émérites; et, sûrement, il trouvait le moyen de lire, même en Nouvelle-France.

D'où il résulte que le célèbre manuscrit de M. Vachon de Belmont conserve un relent, un parfum d'ancienne langue, d'ancienne grammaire, d'ancienne orthographe qui font les délices des humanistes d'aujourd'hui. Ils nous enchantent. C'est un arôme délicieux qui se dégage de ces pages qu'aucun homme ne qualifiera de « sauvage », s'il a la moindre culture. D'autre part aussi, elles se rattachent étroitement aussi au langage dont se servirent nos premiers notaires et nos premiers rédacteurs d'actes officiels.

Pour toutes ces raisons, il serait grandement temps que l'on rende justice à l'ouvrage de M. Vachon de Belmont en le publiant avec les notes requises. D'autant plus qu'en même temps, ce serait rendre justice à Jeanne Le Ber, à Marguerite Bourgeoys et aux personnes dont il a parlé. Et faciliter du même coup le travail des historiens du vieux Montréal qui trouveraient là une belle mine de renseignements.

MARGUERITE BOURGEOYS

Le second manuscrit dont il importe de proclamer les mérites est non moins indispensable que le premier. Il s'intitule de la façon suivante : *Vie de la Soeur Marguerite Bourgeoys, où est contenu le*

vrai esprit de l'Institut des Soeurs de la Congrégation, exprimé dans les sentiments, les dispositions, la conduite et les actions de cette Vénérable Soeur. Nous avons là la première biographie de Marguerite Bourgeoys, esquissée tout de suite après sa mort et augmentée, mise au point, à l'automne de 1715. Il faut toujours commencer par l'étudier avec soin si l'on veut parler d'elle, et les historiens l'ont citée sans fin.

Cette fois, l'auteur est un prêtre éminent du Séminaire de Québec, M. Charles Glandelet. Il occupa divers postes et devint doyen du chapitre. Son don particulier fut celui d'attirer les âmes à tournure profondément mystique; et même les âmes tourmentées, ravagées par l'amour de Dieu. On sait que les Sulpiciens étaient les confesseurs attitrés de la Congrégation de Notre-Dame; ils désignaient d'ordinaire l'un de leurs Messieurs pour cette tâche afin de produire dans la communauté une unité intime résultant de directives identiques. Toutefois, ils ne poussaient pas cette tendance à l'absurde et admettaient bien volontiers que les religieuses puissent recourir au besoin à d'autres conseils.

D'ailleurs, les circonstances l'exigeaient souvent. Ainsi la Congrégation fonda de bonne heure une école à l'île d'Orléans, une autre à Québec. Les religieuses à qui l'on confiait ces « missions », pendant de longs mois et même des années, devaient recourir au clergé local. C'est ce qui se produisit pour Marie Barbier, la seconde supérieure de la Congrégation. Elle trouva en M. Glandelet un directeur qui comprit bien les affres de son âme et auquel elle recourut pendant longtemps. Bientôt Marguerite Bourgeoys, qui devait se rendre assez souvent à Québec pour régler différents problèmes et surveiller l'éclosion et le développement de ses écoles, fit sa connaissance et entra en relations avec lui. Il est difficile de fixer des dates précises, mais il semble qu'elle lui fit surtout des confidences quelques années avant, et pendant la crise par laquelle elle devait passer de 1689 à 1693.

De toute façon, il eut l'occasion de scruter à fond, d'explorer la conscience de la sainte et il en garda un souvenir ineffaçable. D'autres soeurs de la Congrégation correspondirent aussi avec lui et le ton des lettres indique une amitié solide et ancienne. Il faut indiquer en premier lieu Catherine Charly et Marguerite Trottier. Vers 1700, et subséquemment, les relations épistolaires semblent redoubler.

Il serait intéressant de les suivre et d'étudier les problèmes qu'elles posent. Bornons-nous à celles qui ont trait à la biographie. Il semble que ce soit Catherine Charly qui, la première, ait eu l'initiative et l'idée de s'adresser à M. Charles Glandelet. La fondatrice venait d'offrir sa vie pour elle que la mort menaçait, parce qu'elle était jeune, bien douée, pourrait faire une belle carrière à la Congrégation. Dieu la prit au mot, pour ainsi dire, Marguerite mourut, Catherine revint rapidement à la santé. Par reconnaissance, Catherine adopta le nom de Soeur du Saint-Sacrement que l'autre avait porté;¹ puis, tout de suite, elle demanda à M. Glandelet d'écrire une vie de la sainte. C'est ce que révèle sans doute la correspondance de l'année 1715. Catherine, qui n'est pas supérieure à ce moment, accuse réception à l'auteur du colis qu'on vient de lui remettre. Voici ce qu'elle dit : « Je viens de recevoir la cassette où sont les écrits et la vie de notre très chère Mère Marguerite Bourgeoys, à laquelle vous avez joint une lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire... Je mettrai le tout entre les mains de ma Soeur la Supérieure, qui la fera copier par qui elle jugera à propos. Permettez, mon très honoré Père, que je vous témoigne ma reconnaissance des peines que vous vous donnez pour achever l'ouvrage que vous aviez commencé il y a plusieurs Années. »

Mais une autre lettre est plus révélatrice encore : « Si j'ai été si malheureuse de donner la mort à ma mère (Marguerite Bourgeoys), par la grande charité qu'elle a eue à donner sa vie pour conserver la mienne, j'aurai la consolation d'y avoir contribué, par la très humble demande que je vous fis, il y a quinze ans, de nous faire un petit abrégé de sa vie, ce que vous avez eu la bonté de m'accorder. » Il importe de préciser ce point pour mettre bien en valeur la reconnaissance de Catherine Charly qui justifia les espérances de la fondatrice, et qui, subséquemment devint supérieure de la Congrégation; avec Soeur Le Moyne du Saint-Esprit, Soeur Marguerite Trottier, se succédant et se remplaçant dans les premiers postes, elle joua un rôle de premier plan dans le développement de la communauté.

D'autre part, Catherine Charly n'eut pas besoin d'insister. Dans une lettre qui s'adressait peut-être à elle, M. Glandelet écrivait aussitôt

1. Cette affirmation prise dans *l'Histoire de la Congrégation de Notre-Dame* devrait être vérifiée puisqu'un document authentique de l'acte de profession des premières Soeurs en 1698 note que Catherine Charly prit, comme Soeur Bourgeoys, le nom de ... du Saint-Sacrement.

après avoir reçu à Sainte-Famille la nouvelle de la mort de Marguerite Bourgeoys, les lignes suivantes : « Je voudrais avoir assez de grâce et de bonheur en même temps, pour faire une petite relation de diverses choses qu'elle m'a communiquées d'elle-même; mais j'ai peur de les gâter par mon narré, et d'amoindrir par là l'estime qu'on en pourrait avoir, et qui en donnerait beaucoup, aussi bien que de l'édification, si elles étaient racontées par un autre. C'est à moi, comme je crois, de me taire jusqu'à ce qu'il plaise à Notre-Seigneur de me rendre plus digne d'être écouté. » Il rappelle que dans un sermon au même endroit, « je dis un peu de chose à la louange d'une si sainte fille, qui méritait qu'on en dit bien davantage. » Si cette lettre s'adresse à Catherine Charly, elle peut avoir provoqué la demande qui orienta M. Glandelet.

Il est raisonnablement sûr qu'en agissant ainsi, elle savait que son correspondant avait reçu des confidences particulières de la sainte, qu'il avait été confesseur pendant un certain temps et aussi son directeur : qu'il possédait des informations particulières sur des points importants.

M. Charles Glandelet nous fournira bien des renseignements additionnels dans l'avertissement placé à la tête de son manuscrit. Il exposera que tout de suite après la mort de Marguerite Bourgeoys, il rédigea « un écrit contenant un plan ou un crayon du véritable esprit de l'Institut qu'elle a établi, exprimé dans ses sentiments, ses dispositions et sa conduite. Cet écrit fut dressé sur les connaissances qu'elle m'avait données elle-même, et sur les communications qu'elle m'avait faites de son intérieur, soit de vive voix, soit par écrit. » C'est pour ainsi l'intime de l'âme de la fondatrice qu'il veut révéler. Et pour le moment, il n'alla pas plus loin. Comme il ne vivait pas à Ville-Marie, il n'avait qu'une connaissance très sommaire de l'oeuvre et des actes pour s'aventurer dans une biographie générale et complète : « je n'étais pas sur les lieux, dit-il, pour les pouvoir remarquer. Je m'en reposai sur le soin des personnes qui avaient été plus particulièrement témoins de sa conduite, m'étant proposé seulement de consoler et d'édifier la Communauté par le recueil que je lui envoyai, et que je crus propre à fournir quelques matériaux à qui voudrait entreprendre d'écrire la vie de cette fidèle Servante de Dieu. »

Cette biographie complète, c'est un Sulpicien qui l'entreprit alors. « J'appris qu'un d'entre eux, qui avait une connaissance particulière

de la Soeur Bourgeoys, et à qui elle s'adressait de temps en temps pour sa conscience, y travaillait. » Il avait devant lui, avec d'autres documents sans doute, ce « crayon » de M. Glandelet qui pouvait le servir. Mais il mourut avant d'avoir achevé son travail.

Alors, la Soeur Le Moyne du Saint-Esprit, au cours d'un voyage à Québec, au mois de juillet de l'année 1715, rencontra M. Charles Glandelet. Elle « me témoigna, dit-il, la joie qu'elle et ses Soeurs auraient, si mon loisir et sa santé pouvaient me permettre de m'appliquer à cet ouvrage; elle me dit qu'en ce cas, elle me ferait tenir tous les écrits et mémoires qu'elles avaient pu ramasser . . . Je lui dis que je ferais avec plaisir ce qui dépendrait de moi; un mois après ou environ, on me les apporta. Je les ai lus avec attention; et sur ces papiers et ces mémoires, dont les originaux et les minutes sont tous écrits de la main de la Soeur Bourgeoys, j'ai composé l'ouvrage que voici . . . ». Il lui a manqué cependant un récit très détaillé de ses actes à Montréal.

Nous avons d'autres informations. C'est la Soeur Marguerite Trottier, dépositaire, qui lui transmet les documents mentionnés plus haut. M. Glandelet se rendit à Sainte-Famille pour assister le curé Lamy qui souffrait d'une indisposition et d'une grande faiblesse. « J'ai apporté avec moi, écrivait-il, un peu plus tard, la petite cassette que vous m'avez envoyée, dans le dessein d'employer mes heures de loisir à l'ouvrage que vous et votre Communauté avez souhaité de moi. » Il lit les mémoires tout de suite. Ensuite il fit venir de Québec une religieuse de la Congrégation, Soeur Saint-Laurent, dont le nom de famille était Guyon. Alors, il lui dicta « et en cinq jours de temps », tout son manuscrit « qui contient cent soixante pages »; sa secrétaire était « habile à l'écriture ». Il ajoutait : « Il faut maintenant en faire des copies bien lisibles. »

Il serait possible de suivre encore pendant un certain temps l'histoire de cet écrit qui n'a pas encore reçu les honneurs de la publication. Catherine Charly le remettra à Soeur Le Moyne du Saint-Esprit, la supérieure du moment, qui en accusera réception avec assez d'enthousiasme, semble-t-il. « Notre Communauté, dit-elle, vous fait mille remerciements de votre précieux don que vous lui avez fait; elle vous en sera éternellement reconnaissante, et moi particulièrement, qui suis ravie de son contenu. » En 1716, on apprend que « M. de

Chaumax, notre digne confesseur, a dessein de le faire imprimer. » L'ouvrage est lu devant la Communauté. Au moment de l'expédier en France, quelques anciennes religieuses signalent qu'il serait peut-être opportun de faire certaines corrections. Soeur Marguerite Trottier, une amie sans doute, les suggère avec enjouement à l'auteur dans une couple de lettres qui se suivent. Elle demande une épître dédicatoire et quelques modifications. Tout indique que ce point ne souleva pas de difficultés.

Puis, peu à peu, le silence se fait sur le manuscrit. Tout comme celui de M. Vachon de Belmont, il n'aura pas les honneurs de la publication. Pourtant, lui aussi, les méritait largement. Par les qualités intrinsèques tout d'abord. Il est écrit et il se lit avec une grande facilité. La langue, le style sont bons. Et surtout M. Glandelet a su trouver l'onction; une onction savoureuse et pénétrante, qui convenait admirablement à la spiritualité de la sainte : non pas sèche et conventionnelle, mais venant du coeur et allant au coeur. En second lieu, nous voici en face d'un grand témoignage et de première main, sur Marguerite Bourgeoys. Tous les historiens qui l'ont consulté en ont compris la valeur. Il est aussi fondamental qu'indispensable. Il est cité partout. Naturellement, comme M. Glandelet le disait lui-même, il ne fait pas autorité sur les événements de la vie de la fondatrice, sur les actes, sur les dates; elle parlait rarement d'elle-même, et toujours pressée par les circonstances; même en ces moments, une discrétion tenace la retenait. Et c'est pourquoi ses biographes seront dans l'embarras après sa mort. M. Vachon de Belmont qui, lui, avait vécu à Montréal, ne s'en tira guère mieux et ne put donner un narré précis et exact de l'enfance, de la jeunesse, des initiatives, du commencement et des développements de la Congrégation. Il faudrait attendre M. Faillon, et surtout Dom Jamet pour chercher avec entêtement, patience, sagacité, toutes les précisions indispensables... et nécessaires. Ce dernier, en particulier, compléta de manière magnifique les écrits de M. Glandelet et de M. Vachon de Belmont, qui, pourtant, portaient sur l'essentiel : la vie toute sainte de Marguerite Bourgeoys.

olivier mauralt, p.s.s.